



FICHE TECHNIQUE

Massif des Écrins

Séjour étoile

Stage bien-être

Forêts d'automne

Du 25 au 30/10/2026
Niveau technique ▲▲△△△



Forêts d'automne, c'est un festival de chaudes couleurs, les mélézins ambrés, les pelouses roussies par les premiers gels, le ciel d'un bleu profond, les ubacs argentés, où la neige scintille, s'opposent aux adrets dorés baignés de soleil. Forêts d'automne, ce sont les torrents qui roulent, gonflés par les pluies des jours précédents, une neige nouvelle qui tout à coup se met à fondre sous les rayons du soleil, et animent le paysage chamarré, l'égaye d'un bruit de fond comme un froissement lointain et continu. Forêts d'automne, ce sont des ambiances parfumées des sols humides, c'est la délicatesse des caresses des aiguilles et feuilles qui tombent sur nos visages, un délicat frisson d'une brise légère et fraîche. Forêts d'automne, c'est la douceur et le charme d'un hébergement calme et authentique où crépite le feu du poêle, où fume la soupe chaude, où s'étouffe la fatigue du soir dans le lit douillet.

Déroulement du séjour

Dimanche : Accueil et présentation du séjour autour d'un verre de bienvenue à 18h30 à l'auberge.

Lundi : Charmants feuillus

Au départ d'un sentier qui serpente entre les Chênes pubescents et les noisetiers, nous vous proposons une jolie boucle sur un versant sud au-dessus de la vallée de la Biaysse, en pays Vaudois. Nous traverserons quelques vieux hameaux pleins de charme, entourés d'anciens espaces agricoles où la forêt aujourd'hui regagne les surfaces perdues jadis. Noisetier, Nerprun, Épine-vinette, Argousier, offrent sur ce versant quantité de fruits qui agite les passereaux sédentaires et les rongeurs nocturnes ... et leurs prédateurs !

Dénivelé : 600 m.

Mardi : Fameux mélèzes

Sur la commune voisine, un sentier traverse le mélézin flamboyant jusqu'au petit vallon suspendu sur les balcons de la Durance. Au pied des pentes à peine blanchies, à l'orée des forêts écarlates, au-dessus de la Durance , nous prendrons notre déjeuner, sous le ballet des Casse-noix moucheté et des Grives draine. Puis, nous descendrons par un itinéraire hors sentier, mais sans difficulté .

Dénivelé : 590 m.

Mercredi : Alpagnes roussis et paysages lumineux

Retour sur Freissinières où nous monterons goûter les eaux glacées des lacs. Allons nous perdre dans des lointains alpages tapissés des myrtilles roussis par le gel. Un décor grandiose dans un cirque glaciaire où le gypaète aime parfois à venir traîner. Dans les pelouses, quelques pipits retardataires courent après les araignées et dans le ciel, les Craves à bec rouge se joignent aux bandes tournoyantes des Chocards à bec jaune.

Dénivelé positive : 733 m.

Jeudi : Village perché et rouge sorbiers

Au-dessus des falaises surplombant la Biaysse, il est un alpage chargé d'histoires. Au-dessus encore, se dresse une forêt nouvelle à l'assaut des pentes que l'homme abandonne à la nature. Le Tétrás lyre alors s'en revient. Sur les crêtes, les moutons re-descendus en Provence, permettent au Lagopède alpin de retrouver son espace vitale ... soit, un peu dégradé.

Dénivelé positive : 670 m.

Vendredi : Vallée chamarrée

Enfin, pour conclure notre paisible séjour, au milieu des essences forestières riches et variées, un splendide belvédère sur le massif du Pelvoux, majestueuse montagne des Écrins aux couleurs joliment agencées : ciel bleu, sommets blancs, forêts rousses, vallée verte ! Y verrons-nous l'Aigle royal ?

Dénivelée : 624 m.

Séparation : le dernier jour en fin d'après-midi.

Le programme est donné à titre indicatif. Toujours attentif à son environnement et au confort du groupe, pour des raisons de sécurité ou dans l'intérêt général, votre guide reste le seul juge des conditions de progression et se réserve le droit de modifier le programme à tout moment.

Dates

- Du 25 au 30 septembre 2026

Rendez-vous

- À partir de 18h30 à l'hébergement
- À 18h00 à la gare SNCF de l'Argentière-les-Écrins le dimanche

Côté pratique

Niveau de difficulté : ▲▲△△△

- La dénivelée positive journalière n'excède pas 750 m.,
- Il n'y a aucune difficulté technique,
- Le temps de marche effectif journalier n'excède pas 06h00.

Quelle que soit votre condition physique, se préparer à votre séjour est un gain de confort pour tous.

Nombre de participants

• Sentona limite ses groupes à 8 personnes. Les milieux naturels montagnards sont des milieux sensibles qu'il convient de respecter. Un petit groupe est moins impactant et profite davantage de l'attention du guide.

• **Pour les groupes constitués, des séjours sur mesures vous sont proposés. N'hésitez pas à contacter Sentona.**

- Sentona assure le départ de votre séjour à partir de 5 inscrits.

Encadrement

Vous êtes encadrés par un guide titulaire du Brevet d'État d'Alpinisme d'Accompagnateur en Moyenne Montagne et diplômé en sciences naturelles. Il est équipé d'une radio VHF en relation avec le secours en montagne et d'une pharmacie « premiers secours ».

Équipement individuel

Vêtements

- Couvre-chef (chapeau et bonnet), lunettes de soleil, crème solaire, stick à lèvres
- Sous-vêtements techniques, polaire, veste coupe-vent et chaude type gore-tex
- Deux paires de gants type gore-tex
- Pantalon de randonnée montagne déperlant. **Pas de combinaison de ski !**
- Guêtres
- Chaussures à tige haute chaude et imperméable. **Après-ski interdit !**

Astuce : Glissez votre linge dans un sac poubelle plastique, il restera au sec si le sac à dos est mouillé.

Il vaut mieux plusieurs couches qui s'adaptent plus facilement aux situations météorologiques changeantes (chaud/froid et sec/humide) plutôt que des vêtements chauds lourds et encombrants.

Matériel de randonnée

- Sac à dos typé montagne d'environ 35 litres
- Gourde solide avec contenance minimum de 1,5 litre
- Couteau de poche et boîte de pique-nique avec couverts
- Pharmacie personnelle (bobologie)
- Drap-sac (en cas de nuit en refuge)

Pour votre confort, votre sac à dos ne devra pas excéder 8 kg.

Hébergement et repas

• Sentona vous choisit un hôtel/gîte/refuge confortable. Les chambres sont collectives. Des chambres individuelles (« single ») sont parfois possibles avec supplément, hors vacances scolaires et dans les limites des capacités d'accueil de la structure.

• Les petits-déjeuners ainsi que les dîners se font à l'hébergement, les repas du midi sont des pique-niques confectionnés par l'hébergeur.

Prix du séjour

- 5 à 8 personnes : 595,00 €

Le prix comprend :

- Votre **hébergement** en pension complète (pique-nique le midi)
- Votre **encadrement** par un accompagnateur en montagne et la prise en charge de sa pension
- Le **transfert** de l'hébergement au lieu de la randonnée

Le prix ne comprend pas :

- Vos dépenses personnelles (boissons, vivres de courses, souvenirs, ...)
- Vos frais d'assurances annulation, rapatriement et personnelle
 - Le supplément en chambre individuelle (si disponible et selon hébergement)

Inscription

Les inscriptions se font en ligne sur le formulaire de pré-inscription. Vous recevrez en retour un courriel reprenant les détails de votre inscription, date du séjour ainsi que les conditions générales de vente.

Formalités

- Tout participant à un séjour SENTONA doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle. Il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce séjour. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre assureur.

- Vous devez être en possession, tout au long de votre séjour, de documents d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité), de votre carte vitale et de vos documents d'assurance personnel ou bien ceux fournis par Sentona lors de votre inscription (si vous avez souscrit aux assurances proposées par Sentona).

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Les conditions générales de vente qui suivent, régissent les offres de forfait touristique proposées par SENTONA. Le participant reconnaît en avoir pris connaissance et les avoir acceptées avant de confirmer sa réservation.

INSCRIPTION ET MODALITÉ DE PAIEMENT

Vous pouvez vous inscrire directement sur l'ensemble de nos séjours sur le site de SENTONA.

Après validation de votre pré-inscription, SENTONA vous envoie par courriel un contrat de réservation reprenant les détails de votre séjour, vos options et les modalités de paiement. Il vous sera alors demandé le versement d'un acompte équivalant à 30% du montant total de votre séjour options comprises.

Votre inscription n'est prise en compte qu'à réception du versement de cet acompte et du contrat de réservation dûment rempli. Le solde est à régler 30 jours avant la date de départ. La date limite d'inscription à un séjour SENTONA est fixée au plus tard à 15 jours du jour du départ.

Dans le cas d'une inscription groupée, la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants à un séjour reconnaît en avoir pris connaissance et s'engage à les transmettre à chaque participant ainsi que toutes les informations fournies par SENTONA concernant ce séjour. Les séjours proposés aux groupes constitués peuvent faire l'objet de conditions particulières. Dans ce cas, elles seront communiquées au responsable du groupe avec le devis.

Vous avez la possibilité de régler par chèque ou par virement.

Vous pouvez également pré-réserver par mail ou par téléphone.

Conformément à l'art. L.121-21-08 du code de la consommation, dès la validation de l'inscription vous ne pouvez plus bénéficier d'un délai de rétractation. Votre demande d'inscription est considérée comme une réservation ferme et ne peut être annulée sans frais. (voir les conditions d'annulation ci-dessous).

Le participant doit impérativement payer le solde du prix du séjour au plus tard 30 jours avant le départ. Pour toute inscription à 30 jours et moins de la date de départ du séjour, la totalité du prix du séjour est à régler, options comprises. Le cas échéant, la réservation ne pourra être effective. Toute modification (options hors assurances) dans la réservation doit nous être communiquée avant la date de règlement du solde. Aucune modification dans la réservation ne sera acceptée après le règlement du solde.

Les voyages proposés par SENTONA comportent un nombre minimum de 5 participants. Ce nombre est précisé dans la fiche technique du séjour. La réservation est conclue sous la condition suspensive que le nombre minimal de participants soit atteint.

Conformément à l'article L 211-12 du code du Tourisme, les prix indiqués sur la fiche technique sont révisibles pour tenir compte des variations suivantes : coût des transports (lié au coût du carburant ou des remontées mécaniques), modification de programme. Ces variations peuvent entraîner le réajustement des prix publiés au plus tard 20 jours avant le départ.

PRIX

Le participant reconnaît avoir pris connaissance des informations relatives au séjour qu'il a choisi grâce à la fiche technique qui lui a été fournie en même temps que le contrat de réservation. Il est mentionné dans la fiche technique ce qui est compris dans le prix et ce qui ne l'est pas. Il est rappelé qu'aucune modification du prix ne pourra avoir lieu dans les 30 jours qui précèdent la date de début du séjour.

FORMALITES ADMINISTRATIVES ET INFORMATIONS

Vous devez nous communiquer obligatoirement vos noms, prénoms et date de naissance tels qu'ils figurent sur votre passeport ou carte nationale d'identité que vous emporterez avec vous lors de votre séjour.

Les formalités administratives et sanitaires délivrées par SENTONA concernent les ressortissants français. Les participants d'autre nationalité doivent s'informer auprès des ambassades et consulats compétents. Il appartient à tous les participants de vérifier qu'ils sont en possession des documents de voyage nécessaires et en conformité avec les informations transmises par les organismes officiels.

RESPONSABILITÉS

Conformément à l'article L211-16 du code du tourisme, SENTONA est responsable du bon déroulement des prestations achetées tel que prévu lors de la conclusion du contrat. SENTONA peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit à l'acheteur soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure.

Seules sont contractuelles les prestations mentionnées dans les fiches techniques. Si nous étions dans l'impossibilité de fournir une partie des engagements prévus nous ferions notre possible pour vous proposer des prestations équivalentes.

ANNULATION

Votre couverture par une assurance annulation et rapatriement est fortement recommandée. Elle vous permet d'être remboursé, par exemple, des sommes retenues en cas d'annulation justifiée. Vous pouvez souscrire ces assurances auprès de SENTONA.

Annulation de votre part :

Toute annulation de la part du participant avant le départ, doit nous parvenir par email ou par lettre recommandée avec accusé de réception. C'est la date de réception de cette lettre ou email qui sera retenue pour le calcul des frais d'annulation.

L'annulation d'un séjour vous expose aux frais suivant :

- De 30 à 21 jours du départ : 25 % du prix du séjour
- De 20 à 8 jours du départ : 50 % du prix du séjour
- De 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix du séjour
- À moins de 2 jours du départ : 100 % du prix du séjour

Le montant des assurances souscrites n'est pas remboursable de même que les frais de voyage que vous auriez engagés pour venir à votre séjour.

Toute interruption volontaire de votre part du voyage ne peut ouvrir droit à un remboursement même partiel. Il en serait de même pour une exclusion dûment motivée décidée par l'encadrant. Vous pouvez nous proposer une personne susceptible de vous remplacer si elle remplit les conditions exigées pour ce voyage et que nous n'ayons pas déjà effectué des réservations à votre nom.

Annulation de la part de SENTONA

Nos séjours sont soumis à un nombre minimal de participants. Si nous devons annuler un séjour par manque de participants ou bien pour des raisons indépendantes de notre volonté, SENTONA vous rembourse l'intégralité du prix du séjour. Vous en serez averti au plus tard à 7 jours du jour du départ et sans pouvoir prétendre à un dédomagement.

ASSURANCES

SENTONA ne peut se substituer à la responsabilité civile individuelle de chacun. Il est donc indispensable de posséder sa propre Responsabilité Civile pour participer à nos séjours.

Il est OBLIGATOIRE d'être couvert en assistance rapatriement – secours et recherche pour participer à nos stages et séjours.

Il appartient au participant de vérifier, avant son inscription, les risques pour lesquels il est déjà couvert.

Lors de votre inscription, vous nous indiquerez le nom de votre compagnie d'assurance, le numéro de votre contrat ainsi que le numéro de téléphone de l'assistance joignable 24h/24h et 7j/7. Dans le cas contraire, vous devrez souscrire au contrat d'assurance « annulation, interruption de séjours, assistance-rapatriement, bagages » proposé par SENTONA. Chaque participant est tenu de se plier aux règlements et formalités de police (pièces d'identité valides, visas...), de santé (assurances, vaccins...) à tout moment. Chaque participant est conscient des risques inhérents à la pratique d'une activité sportive et des conditions locales. Chaque participant est tenu de respecter les consignes données.

Conformément à l'article L.211-17 du Code du Tourisme, nous ne pouvons être tenus pour responsable des conséquences et événements extérieurs.

Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de l'inscription.

Aucune modification ne sera possible une fois l'assurance souscrite.

LITIGES

Toute réclamation relative au voyage doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai d'un mois après la date du retour accompagné des pièces justificatives. Après avoir saisi SENTONA et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir un médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées sont les suivantes :

MCP Médiation - 12, square Desnouettes - 75015 PARIS - 01 40 61 03 33. Toutes les modalités de saisine sont également disponibles sur le site internet MCP Médiation : <https://mcpmediation.org/>